

RCS : AGEN Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00939 Numéro SIREN : 879 809 952 Nom ou dénomination : HOLDING AZOR
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2024 sous le numéro de dépôt 205

Désignation de l'entreprise		EURL HOLDING AZOR		Zac De La Roubiague		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		47390 LAYRAC						
SIRET		8 7 9 8 0 9 9 5 2 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30062023		30062022		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014	2 000	016	453	1 547	1 675	
	Immobilisations corporelles*	028		030				
	Immobilisations financières* (1)	040	5 750	042		5 750	5 750	
	Total I (5)	044	7 750	048	453	7 297	7 425	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	AVANCES ET ACOMPTES	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
		Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	91 200	070		91 200	
			072	29 471	074		29 471	11 800
		Valeurs mobilières de placement	080		082			
		Disponibilités	084	6 396	086		6 396	80 155
		Charges constatées d'avance *	092	2 362	094		2 362	9 663
		Total II	096	129 429	098		129 429	101 618
		Total général (I + II)	110	137 179	112	453	136 726	109 044
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		100				
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		818				
	Report à nouveau	134			(7 071)			
	Résultat de l'exercice	136		2 506	7 989			
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		4 424	1 918			
Provisions pour risques et charges		Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 350	2 720			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		129 952	104 406			
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		132 302	107 126				
Total général (I + II + III)		180		136 726	109 044			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications

DocuSigned by:

2033-NOT.

DocuSigned by:

Certifiés conformes - la gérance

Certifiés conforme

Mme Stéphanie ZORZI

M Christian ZORZI

Formulaire obligatoire (article 302 septuies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: EURL HOLDING AZOR		Exercice N clos le 30062023		Exercice N-1 clos le 30062022		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
			217		218	285 000	162 000		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
Autres produits				230	1 327	691			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	286 327	162 691			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	2 309	2 168		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244	313	155		
	Rémunérations du personnel *				250	247 384	156 771		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	36 732	6 655		
	Dotations aux amortissements *				254	128	128		
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259			262	5	7		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	286 871	165 886		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(543)	(3 195)			
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)				280	10 000	11 346		
	Produits exceptionnels (IV)				290				
	Charges financières (V)				294				
	Charges exceptionnelles (VI)				300				
	Impôts sur les bénéfices *				306	6 951	162		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	2 506	7 989		
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	2 506	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	6 951			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	45 348			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Détails des déductions :								
Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44, quindecies)	138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	44 805	354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356					
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	44 804	372			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **136 726** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **296 327** euros et un total **charges** de **293 822** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 506** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Usufruit temporaire SCI CASTINE IMMO	Linéaire	15 ans et 7 mois

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres éléments significatifs

Le 20 décembre 2019, la société a fait l'acquisition de l'usufruit temporaire de 500 parts de la SCI CASTINE IMMO, pour un montant de 2 000€ et comptabilisé en actif incorporel.

Cet usufruit temporaire a une durée de 187 mois.

HOLDING AZOR
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : ZA de la Roubiague
47390 LAYRAC
879 809 952 RCS AGEN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 DECEMBRE 20223

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 2 505,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 505,72 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 323,78 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

Mme Stéphanie ZORZI

DocuSigned by:
 **Mme Stéphanie ZORZI**
1A6A7BA65FC645D...

M Christian ZORZI

DocuSigned by:
 **M Christian ZORZI**
35538AC3F80E4D4...

*Certifié
conforme*
